

De la sémiologie à la sémantique

Jean-Jacques Nattiez

Number 2, 1973

Problèmes de sémantique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/800018ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/800018ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (print)

1920-1346 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Nattiez, J.-J. (1973). De la sémiologie à la sémantique. *Cahier de linguistique*, (2), 219–240. <https://doi.org/10.7202/800018ar>

DE LA SÉMIOLOGIE À LA SÉMANTIQUE

1. Structuralisme et épistémologie de la sémantique

Dans *Pensée formelle et science de l'homme*, Granger résumè ainsi "l'idée structuraliste essentielle" : "La connaissance d'un objet mathématique est celle, non des qualités isolées d'un être, mais des propriétés formelles d'un système. Et la nature des relations qui déterminent à chaque fois le système est telle qu'elles puissent être décrites et reconnues sans équivoque¹". Par *structure*, il entend "un ensemble d'éléments quelconques — donc abstraits, entre lesquels, ou entre certains sous-ensembles desquels on aura défini des relations, également abstraites, c'est-à-dire indépendantes des contenus intuitifs éventuels des éléments ou sous-ensembles considérés²". Ainsi, "la caractérisation des "objets" ainsi structurés [...] est absolument extrinsèque, c'est-à-dire qu'elle s'exprime totalement dans les relations instituées entre eux, sans qu'apparaissent jamais des propriétés intrinsèques qui qualifient un élément comme en soi³".

Première conséquence : Toute description structurale d'un domaine s'exprime dans un mélange distinct du domaine à analyser.

Philosophes et logiciens ont ouvert la voie de l'épistémologie moderne en observant que la construction du savoir scientifique ne

-
1. G. Granger, 1967, *Pensée formelle et science de l'homme*, Paris, Aubier, p. 3.
 2. Id., 1956, "Objet, structures et significations", dans *Revue internationale de philosophie*, nn° 734, fasc. 3, p. 254.
 3. *Ibid.*

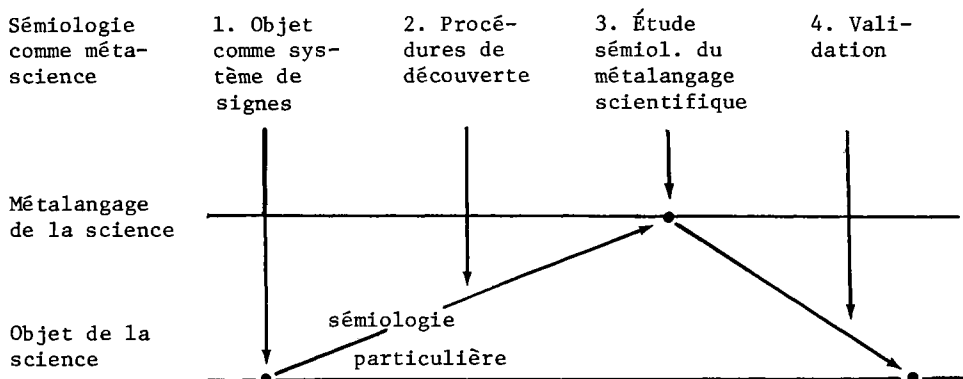
s'opère pas grâce à une perception directe de l'objet par le sujet, mais est toujours médiatisée par un langage. Charles Morris a mis l'accent sur le caractère sémiologique du travail scientifique : "La science est intimement liée aux signes, écrit-il, puisque, d'une part, elle organise ses conclusions dans des systèmes de signes⁴". D'où l'importance d'une sémiotique qui se préoccuperait des deux niveaux de la recherche scientifique : l'objet dont elle rend compte, et le langage dans lequel elle déploie ses analyses. De l'objet constitué par la sémiologie en système de signes, au langage scientifique qui est lui-même un système de signes, il y a donc une opération de "traduction", de passage à un métalangage. Il en résulte que, à côté de la sémiologie comme métascience, c'est-à-dire en définitive comme épistémologie, traitant de l'objet de la science et de son métalangage, il y a place pour une sémiologie particulière de chaque système de signes, c'est-à-dire comme l'a vu Jean-Claude Gardin (1967), la science de ce domaine particulier.

Nous dirons donc que la sémiologie morrissienne, conçue comme métascience, concerne quatre phases de la démarche scientifique :

- 1) la détermination des objets comme systèmes de signes;
- 2) l'étude sémiotique du métalangage scientifique;
- 3) les critères qui permettent de sélectionner les éléments du domaine analysé comme pertinents pour la description scientifique (procédures de découverte);
- 4) la vérification de l'adéquation du métalangage scientifique à l'objet dont il est parti.

4. C. Morris, 1938, "Foundations of a theory of signs", dans *International Encyclopedia of Science*.

Nous représenterons ces phases dans le schéma suivant :



Deuxième conséquence : La théorie d'un domaine donné n'est pas autre chose que la structure de ce domaine. Il y a structure si l'on veut rendre compte du caractère systématique d'un domaine.

Le terme de "traduction", utilisé plus haut, n'implique pas que la structure ait une réalité autonome, indépendante du métalangage qui la manifeste.

Il ne faut même pas dire, écrit Granger, que le langage scientifique imite de mieux en mieux la structure des choses, car sans lui il n'y a pas, strictement parlant, de structure⁵.

S'opposant comme Granger à la conception réaliste de la structure⁶, Boudon définit le structuralisme comme cette tendance de la recherche à exprimer sous forme d'une structure vérifiable, l'interdépen-

5. G. Granger, 1967, *Pensée formelle et sciences de l'homme*, Paris, Aubier, p. 36.

6. R. Boudon, 1968, *À quoi sert la notion de structure ?*, Paris, Gallimard, p. 81-82.

dance des éléments constitutifs de l'objet, caractère qui confère à l'objet son statut systématique⁷ :

Quant à la description ou à l'interprétation de l'objet-système qui résulte de cette théorie⁸ elle n'est autre que la structure de cet objet⁹.

Les opérations de structuration sont donc liées à une théorie des systèmes qui relève de la caractérisation de l'objet (phase 1 dégagée à partir de Morris).

Conclusion : Les tâches de l'épistémologie sémantique

Dans la mesure où notre propos est de définir un cadre pour l'épistémologie de la sémantique, qui devrait à son tour faciliter la construction d'une sémantique rigoureuse, nous dirons qu'elle a pour tâche :

- 1) de déterminer la nature des signes du domaine sémantique;
- 2) d'étudier comment les traits sémantiques sont mis à jour;
- 3) de déterminer la nature du métalangage utilisé pour rendre compte de son objet;
- 4) d'apprécier la validité d'une construction sémantique scientifique par rapport à la langue ou la portion de langue dont elle rend compte.

Nous insisterons ici sur les points 1) et 3), et suggérerons en conclusion une perspective pour le point 2), où se situe l'objectivation scientifique.

2. Le problème du métalangage

La structure d'un domaine linguistique (donc sémantique) s'exprime dans un métalangage formel; le processus qui fait passer du domaine au métalangage est la formalisation : il est l'activité scientifique elle-même.

7. R. Boudon, 1968, *op. cit.*, p. 32.

8. Car le résultat de l'analyse est une théorie du système.

9. R. Boudon, 1968, *À quoi sert la notion de structure ?*, Paris, Gallimard, p. 94.

Pour Granger, les langages formels se distinguent essentiellement des langues naturelles, en ce qu'ils sont réduits à une syntaxe. On voit donc se dessiner ici un premier sens du mot *formel* : un langage peut être dit formel lorsqu'il se réduit à une expression vide de tout contenu (nous introduisons volontairement ici la terminologie hjelmslévienne).

Au contraire, la langue usuelle est susceptible de trois sortes de renvois : elle peut fournir des renseignements sur "les attitudes psychologiques, émotions ou actions¹⁰" du sujet parlant; les mots renvoient à des "objets" (référents) qu'ils désignent; enfin le mot peut être décrit par les "règles structurelles qui le concernent en tant que signe" : il est ainsi porteur d'un sens syntaxique. Or le propos d'un langage formel, c'est d'éliminer tout ce qui peut renvoyer à ce que Granger appelle les "appoggiatures" du langage, le vécu du sujet parlant (premier renvoi) ou le contenu vécu d'une expérience (deuxième renvoi).

On voit donc en quoi ils sont aptes à servir de métalangage scientifique : si une structure est essentiellement "un système de relations entre éléments dont les seules propriétés envisagées découlent de ces relations mêmes¹¹", le langage scientifique adéquat est celui qui, par réduction de la fonction sémantique, évacue tout renvoi au vécu, exprime dans le jeu de ses pures relations syntaxiques, les relations entre les éléments envisagés. Dans la terminologie de Granger, ces relations syntaxiques traduisent le sens des éléments, le renvoi de l'élément au vécu en est la *signification*.

10. G. Granger, 1967, *Pensée formelle et sciences de l'homme*, Paris, Aubier, p. 37.

11. *Ibid.*, p. 2.

Première conséquence : L'aspect formel du métalangage, au sens où nous l'avons défini, ne doit pas être confondu avec la formalisation (processus scientifique) du domaine.

Deuxième conséquence : L'aspect formel du métalangage ne doit pas être confondu avec l'aspect formel de l'objet de la science.

Nous nous reporterons, pour préciser les différents sens du mot "formel" aux définitions qu'en propose John Lyons¹².

Sens 1 : [formel] réfère à la structure phonologique et grammaticale de la langue, par opposition à la structure sémantique (en vertu de la distinction traditionnelle entre la forme d'un mot et son sens¹³).

Forme et sens s'opposent ici comme *expression et contenu*. Donc, dans un premier sens, un langage est dit formel₁ parce qu'il n'a pas de contenu sémantique. Bien sûr, on ne confondra pas la forme₁ du métalangage avec la forme₁ du langage-objet : tout le problème de la sémantique scientifique est précisément de structurer un donné non formel₁.

Troisième conséquence : Un langage formel n'est pas seulement caractérisé par sa forme₁, mais par son caractère explicite.

Cet aspect du problème correspond à la troisième définition du mot *formel* proposée par Lyons :

Sens 3 : [formel] est synonyme de *formalisé* ou *explicite*, par opposition à *non formel* ou *intuitif*.

L'aspect formel₃ est une *conséquence* de l'aspect formel₁ :

La prédominance manifeste de la syntaxe rend en ce cas légitimes les essais les plus rigoureux de formalisation, c'est-à-dire d'explicitation détaillée¹⁴ des règles du langage symbolique¹⁵.

12. J. Lyons, 1968, *Linguistique générale*, Paris, Larousse, p. 105.

13. *Sens* n'est pas employé, évidemment, par Lyons, dans le sens de Granger.

14. Souligné par nous.

15. G. Granger, 1967, *Pensée formelle et sciences de l'homme*, Paris, Aubier, p. 58.

L'expression (au sens de Hjelmslev) d'un langage formel est donc explicitée par des règles qui en décrivent le *sens* (comme l'entend Granger) syntaxique, règles dites de bonne forme et qui en épuisent la structure.

Quatrième conséquence : Expliciter les règles de fonctionnement d'un système revient à en donner la forme au sens 2 de Lyons.

Sens 2 : Il se réfère à la *structure* phonologique, grammaticale et sémantique de la langue, par opposition au *matériau* par lequel la langue X se réalise ou au *continuum* conceptuel ou physique que les éléments lexicaux de la langue structurent (pris dans ce sens, *formel* s'oppose à *substantiel*) en vertu de la distinction entre substance et forme.

L'utilisation de la terminologie de Hjelmslev est ici capitale : elle permet de mettre l'accent sur la distinction entre formel₁ et formel₂, sinon on ne comprendrait pas comment il peut parler de la forme du contenu, puisque contenu est, on l'a vu, synonyme de non-formel₁. Si, plus haut, nous avons souligné, dans la définition de Lyons, le mot *structure*, c'est parce que, en définitive, *forme*₂ est synonyme de *structure*. C'est en ce sens que Saussure dit que "la langue est une forme et non une substance"¹⁶, c'est-à-dire un abstrait qui définit, parmi les faits du langage, l'objet de la linguistique. Cette relation entre les mots *structural* et *formel*₂ est évidente dans un texte déjà ancien de Hjelmslev qui écrivait :

In a earlier work by Professor Carnap, *structure* is defined in a way which agrees completely with the views I have here been advocating, namely, as a purely and formal relational fact. According to Professor Carnap, all scientific statements must be structural statements in the sense of the world; according to him, a scientific statement must always be a statement about relations without involving a knowledge or a description of the relata themselves¹⁷.

16. F. de Saussure, 1916, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, p. 169.

17. L. Hjelmslev, 1934, "The structural analysis of language", dans *Essais linguistiques*, Copenhague, Nordisk Spro-og Kulturfolg, p. 32.

Un langage formel n'est donc pas formel au sens 2 : il exprime la forme, c'est-à-dire la structure de l'objet dont il rend compte. Mais il a lui-même une forme₂ que décrirait un métalangage rendant compte de ses lois de fonctionnement. Un langage est donc formel, parce qu'il se réduit à une forme₁; pour cette raison, il peut être formel₃ : des règles explicites garantissent la génération d'expressions bien formées, — ces règles décrivent elles-mêmes la forme₂ de ce langage. Parce que l'expression *langage formel* semble condenser ces trois significations, nous proposons de dire que *formel* a un sens zéro (pour ne pas modifier la numérotation de Lyons¹⁸) où formel₁ implique formel₃ qui inclut formel₂.

Cinquième conséquence : Une description peut être formelle₃ et faire apparaître une forme₂ sans l'être au sens₁.

Une grammaire formelle peut présenter des règles explicites qui ne sont pas nécessairement écrites dans un système symbolique formel₁ : on court le risque, dans ce cas, si la grammaire a recours au langage naturel, de laisser pénétrer dans la description des éléments de signification.

-
18. Lyons propose un quatrième sens au terme *formel*, dont nous n'aurons pas besoin, mais que nous reproduirons pour être complet :
Sens 4 : "[formel] s'oppose à notionnel au sens que Jespersen donne à ce terme".
 L'auteur remarque lui-même que formel₄ se distingue mal de formel₁:
 "Quand les linguistes parlent de la grammaire notionnelle, ils ont tendance à supposer que toute catégorie universelle postulée par le grammairien est nécessairement fondée sur le sens". À notre avis, la distinction est plus claire si l'on considère que *notionnel* est un terme qui désigne la métalangue du linguiste, alors que formel₁ désigne une propriété de l'objet d'analyse. Ainsi une grammaire formelle₄ établit ses catégories en ne considérant que l'aspect formel₁ du langage, c'est-à-dire sans tenir compte du contenu. La grammaire de Harris serait formelle₁ et ₄, la grammaire chomskyenne, elle, est résolument notionnelle.

Conclusion : le défi de la sémantique

Si la science, écrit Granger, est essentiellement, comme nous le croyons, construction de modèles abstraits des phénomènes, les langues véritables ne sont guère propres qu'à en véhiculer *grosso modo* les contenus, — et au prix de mille surdéterminations et équivoques, ou d'un intolérable alourdissement des messages. Seuls sont adaptés à la création et à la transmission des structures-modèles certains *systèmes formels*, parmi lesquels, en premier lieu, les systèmes logico-mathématiques¹⁹.

Ainsi, par formalisation, on entendra la réduction d'une expérience phénoménale et vécue à une structure abstraite, exprimée dans un langage qui en *explícite* (formel₃) les relations de *sens* (forme₂) grâce à un système réduit à une *syntaxe* (formel₁) et qui, pour ces raisons, peut être décrit comme formel₀.

Or, toute la difficulté de la sémantique (par opposition à la syntaxe et à la phonologie), comme des sciences "humaines", c'est qu'il s'agit pour elle, sous peine de perdre tout droit à la scientificité, de ne retenir que les relations de *sens* dans un objet qui se donne chargé de toutes les *significations vécues* : la difficulté des sciences de l'homme, dit Granger plus généralement, vient de ce que les faits humains dont il faut tirer les relations de sens, présentent "une élaboration de données qui sont déjà des significations au niveau de la saisie immédiate²⁰". À notre avis, cela impliquerait que les objets sont d'autant plus aisément formalisables qu'ils sont eux-mêmes de nature formelle₁, c'est-à-dire qu'ils ne comportent pas de renvoi au vécu : cette situation expliquerait que, historiquement, la phonologie et la syntaxe aient connu les premières le développement que l'on sait. De la même façon, le projet d'une sémantique réellement structurale apparaît comme le plus grand défi jamais lancé à la pensée formelle : formaliser_{2,3} l'informel₁.

19. G. Granger, 1971, "Langue et systèmes formels", dans *Langages*, 21:86.

20. Id., 1967, *Pensée formelle et sciences de l'homme*, Paris, Aubier, p. 66.

Ainsi, l'expression d'une description scientifique dans un langage formel₀ n'est pas la garantie de la validité de cette description : "le langage"²¹, écrit encore Granger, n'est ici que l'outil indispensable au service d'une activité totale qui est la praxis scientifique, outil dont la fécondité dépend bien de la construction et de la dénomination d'une syntaxe, mais qui n'est aucunement en lui-même la source et la matière du savoir²²". Ce qui veut dire que la formalisation est une condition nécessaire mais non suffisante de la constitution de la science : les possibilités de structuration et de validation d'un domaine dépendent aussi, nous le verrons, de la nature de l'objet à analyser.

3. Théorie du système et validation

La validité d'une description structurale ne dépend pas seulement du caractère formel₀ de son métalangage, mais de la nature du domaine à structurer.

Selon Boudon, une théorie structurale n'est pas autre chose qu'une théorie hypothético-déductive. L'originalité et l'importance de cet auteur est, à notre sens, de mettre l'accent sur le lien entre une théorie structurale et l'objet-système dont elle rend compte, lien qui détermine les possibilités de validation du modèle, par retour à l'objet. Ce qui lui fait écrire que toute théorie structurale "est associée à une théorie de l'objet considéré en tant que système" (p. 95).

Première conséquence : Les théories structurales se classent selon leur possibilité de validation.

21. Souligné par nous.

22. G. Granger, *Pensée formelle et sciences de l'homme*, Paris, Aubier, p. 61.

Boudon distingue trois cas :

Premier cas — Le système de propositions est directement vérifiable.

Dans certains cas, ces théories sont des systèmes hypothético-déductifs vérifiables. Elles ont la forme logique d'un ensemble de propositions ou *axiomes*, à partir desquelles il est possible, par déduction, d'obtenir de nouvelles propositions ou *conséquences*. Le système de propositions ainsi formé est vérifiable dans la mesure où certaines de ses conséquences, quelquefois toutes, peuvent être comparées aux propriétés de l'objet qu'on se propose d'analyser²³.

Pourquoi l'expression "système hypothético-déductif" ? Les axiomes sont posés comme le point de départ de la théorie. À partir des axiomes, on déduit d'autres propositions qui, avec les premières, constituent la théorie. Les conséquences ont donc aussi un caractère d'hypothèse puisqu'on les tire d'axiomes indémontrés. Mais l'important est que l'ensemble de la théorie puisse faire l'objet de vérification : comme chez Popper une théorie est scientifique, non pas parce qu'on peut en démontrer la *vérité* mais parce qu'on peut la falsifier :

Il suffit pour cela de montrer que certaines des conséquences de la théorie sont en désaccord avec l'observation²⁴.

On voit ici le lien de la notion de falsification avec celle de système formel : il peut d'autant mieux être confronté sans ambiguïté avec l'objet dont il rend compte, qu'il est explicite ou rigoureux. Lorsque le métalangage est formel₀, il peut même faire l'objet d'un traitement direct par ordinateur, ce qui est certainement l'une des formes les plus achevées, aujourd'hui, de la vérification.

23. R. Boudon, 1968, *À quoi sert la notion de structure ?*, Paris, Gallimard, p. 96.

24. *Ibid.*, p. 191.

Une analyse structurale est alors "un système de propositions ou *axiomes* à partir desquels il est possible d'obtenir par un *calcul*²⁵ les *caractéristiques apparentes* de tout système élémentaire²⁶". Elle comprend donc quatre éléments : S, ou système qui est l'"exposition" ou le "texte" de l'objet à analyser; A, ou système des axiomes; Str (S), de la description structurale de S; App (S), ou caractéristiques apparentes de S. L'analyse peut être représentée par la formule :

$$(1) \quad A + \text{Str} (S) \xrightarrow{\text{Calcul}} \text{App} (S)$$

où l'ensemble des caractéristiques apparentes de S est obtenu par déduction (par calcul) à partir de A et de Str (S). "A + Str (S)" est la théorie du système. La structure peut être retrouvée à partir de la connaissance de A et des caractéristiques apparentes, d'après la formule :

$$(2) \quad A + \text{App} (S) \xrightarrow{\text{Calcul}} \text{Str} (S)^{27}.$$

La question est donc, pour juger de la validité de la théorie, de savoir si les conséquences de A + Str (S) correspondent à ce que nous savons ou pouvons observer de S, c'est-à-dire App. Si, par calcul, nous retrouvons App (S), la théorie est vérifiable donc pleinement scientifique.

Deuxième cas — Boudon parle de vérification indirecte quand elle "ne peut être obtenue par application d'un critère simple et dépourvu d'ambiguïté²⁸". Elle n'est que partiellement vérifiable.

25. Définition du calcul par Boudon (*op. cit.*, p. 116-117) : "... une suite d'opérations qui puisse être effectuée mécaniquement, c'est-à-dire telle que la séquence et la nature des opérations soient définies à l'avance de manière absolument dépourvue d'équivoque".

26. R. Boudon, *op. cit.*, p. 116.

27. À la formule 1 correspond la grammaire générative; à la formule 2, la glossématique, la phonologie pragoise et l'analyse distributionnelle.

28. R. Boudon, 1968, *op. cit.*, p. 97.

Troisième cas — La théorie n'est pas vérifiable, si elle ne peut que, "par des mécanismes complexes, entraîner un degré de conviction variable et être jugée plus ou moins vraisemblable²⁹". Ce troisième cas est rangé par l'auteur dans une même catégorie que le second. Boudon apporte donc un prolongement aux principes de Popper : il ne divise pas les théories en deux groupes opposés, les vérifiables et les invérifiables, mais introduit des degrés dans les possibilités de falsification. En effet, qu'il s'agisse de partir de A + Str (S), encore faut-il que ces caractéristiques soient réellement apparentes.

Deuxième conséquence : Les possibilités de validation dépendent de la nature des objets à analyser.

Boudon distingue deux types d'objets-systèmes : les objets définis, les objets indéfinis. Les premiers "sont constitués par un ensemble de faits, de caractères ou de composantes aisément repérables, et dont le nombre est défini³⁰", comme le système de l'accentuation en anglais. Les seconds "sont constitués par un ensemble de composantes qu'on ne peut toutefois identifier de façon certaine et dont le nombre est indéfini³¹", comme les systèmes sociaux, naturellement indéfinis, parce que le nombre de faits que l'on peut choisir pour décrire la société est pratiquement infini³². Boudon distingue un troisième type intermédiaire qu'il rattache aux systèmes définis : les systèmes naturellement indéfinis mais définis artificiellement par une décision arbitraire. Catégorie importante

29. R. Boudon, 1968, *op. cit.*, p. 98.

30. *Ibid.*, p. 99.

31. *Ibid.*, p. 99.

32. R. Boudon exprime ici ce que Paul Veyne a excellemment démontré à propos de l'histoire dont il souligne l'affinité épistémologique avec la sociologie (*Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971).

pour notre propos, si, comme nous le croyons et tenterons de le montrer plus loin, tous les systèmes qu'étudie la linguistique appartiennent à ce type.

Il est important pour la suite de l'exposé de savoir ce que Boudon entend exactement par système défini. Si les faits sont "aisément repérables", nous comprenons qu'ils sont de nature discrète : tel semble bien le cas d'une règle de mariage ou d'une forme d'accentuation. L'auteur insiste, à chaque exemple, sur le caractère clos des systèmes analysés : les éléments de l'objet sont exhaustivement dénombrables, ils sont en nombre fini. Ainsi, chez Boudon, les degrés de validation scientifique dépendent, en dernière instance, de la nature de l'objet :

Une théorie *vérifiable* appliquée à un système *défini* doit être plus convaincante qu'une théorie vraisemblable appliquée à un système *indéfini*³³.

Les conséquences de cette situation nous semblent considérables :

L'efficacité de ce qu'on peut appeler d'un terme générique les "méthodes structuralistes" dépend des caractéristiques de l'objet considéré³⁴.

La perspective "structuraliste" n'a en elle-même aucune vertu. Le succès rencontré par son application dépend en grande partie de l'objet auquel on l'applique³⁵.

D'où les quatre types de structures, dépendant à la fois de la nature de l'objet-système et de l'aspect vérifiable de la théorie :

33. R. Boudon, 1968, *À quoi sert la notion de structure ?*, Paris, Gallimard, p. 102.

34. *Ibid.*, p. 102.

35. *Ibid.*, p. 103.

	Objet-système naturellement ou arbitrairement défini	Objet-système indéfini
Théorie vérifiable	1	2
Théorie indirectement vérifiable ou invérifiable	3	4

Ceci confirme et précise la conclusion de notre second point : si un objet défini est à la fois discret et dénombrable, la validité du système formel ne dépend pas seulement de son caractère formel₀, mais de la forme₁ de l'objet à structurer.

Troisième conséquence : Les objets linguistiques n'étant pas tous de même nature, ils ne sont pas tous définis de la même façon.

Boudon distingue donc entre systèmes naturellement et arbitrairement définis. Il faut nous demander, dans le domaine linguistique, à quoi correspondent ces deux sous-types. Reprenons son exemple de l'accentuation en anglais : nous dégageons une hiérarchie de quatre degrés d'accent grâce aux études de phonétique. Peut-être avons-nous tendance à tenir pour naturel ce que la science nous fait apparaître comme un fait. Or, en linguistique, les faits étudiés ne sont-ils pas toujours le résultat d'un découpage abstrait ?

D'autres sciences [que la nôtre], écrit Saussure, opèrent sur des objets donnés d'avance et qu'on peut considérer ensuite à différents points de vue; dans notre domaine, rien de semblable... Bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet³⁶.

36. F. de Saussure, 1916, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, p. 23.

Ou encore :

[La] délimitation [des unités linguistiques] est un problème si délicat qu'on se demande si elles sont réellement données³⁷.

Si Saussure a raison, et il semble bien, puisque la langue, objet de la linguistique, est définie par abstraction, les faits linguistiques seraient toujours artificiellement définis : ainsi, les phonèmes ne sont pas, comme on a coutume de le dire, des unités discrètes, mais, plus précisément, des unités discrétisées³⁸. Or, si cette discrétisation est possible, c'est parce que, en phonologie comme en syntaxe, on travaille sur un objet formel₁. Il en va tout différemment en sémantique dont le domaine est précisément non formel₁. C'est pourquoi il est nécessaire d'ajouter un nouvel élément pour ce qui est de la validité d'une théorie linguistique : la procédure utilisée pour définir les unités dans l'objet, ce qui correspond à la phase 2 de notre schéma du premier point. Mais, alors qu'on dispose de procédures extractives particulièrement précises et reproductibles, tant en phonologie qu'en syntaxe (cf. le fonctionnalisme pragois, la glossématique, le distributionalisme, il semble que la sémantique soit particulièrement démunie parce que son domaine résiste à la structuration.

Conclusion : La résistance sémantique

Dans les pages consacrées à la possibilité d'une sémantique, Granger examine les raisons de la résistance sémantique :

37. F. de Saussure, 1916, *op. cit.*, p. 149.

38. Nous avons essayé ailleurs de féconder cette remarque de Saussure en comparant le phonème et la note dans le système tonal : la note apparaît comme une unité concrète déjà découpée et donnée, le phonème au contraire comme une unité discrétisée. Cf. "Is a descriptive semiotics of music possible ?", *Language Sciences*, Bloomington (à paraître).

Il nous semble que la véritable opposition doit être ici exprimée non par le couple finitude/infinité, ou discrétion/continuité, mais par le couple rigidité/fluidité³⁹.

Ce serait ici le point de départ d'un vaste débat. Par finitude/infinité, Granger fait allusion aux objections présentées par Martinet et reprises par Mounin quant aux possibilités de structuration du lexique : on peut intégrer une trentaine de phonèmes dans une structure, pas 30 000 mots. Et si l'on essaie de le faire pour certaines portions du lexique, la description est banale, car il arrive un moment où l'un des éléments de la structure devrait être rattaché à un lexème que l'on a exclu arbitrairement du sous-ensemble donné. Par rigidité/fluidité, Granger entend la possibilité pour un même lexème d'être intégré dans une multitude de structures possibles. Or nous croyons qu'il est inexact de penser que les phonèmes, par exemple, fassent l'objet d'une structuration plus rigide que les morphèmes, ce que Y. Ruen Chao avait démontré dès 1936. Car le découpage de l'élément et son intégration structurale sont deux choses différentes : le premier dépend d'une procédure qui l'*identifie*, le second, du choix de traits qui le *décrit*⁴⁰. Autrement dit, les trois couples proposés par Granger ne relèvent pas des mêmes niveaux de l'analyse : les phonèmes sont en nombre fini et ont un caractère discret après identification, et leur structuration est plus ou moins rigide selon les théoriciens, au niveau de leur description. Au contraire, si la sémantique est la structuration de morphèmes, c'est-à-dire de signifiants doués d'un sens, ceux-ci sont en nombre considérable et ont un caractère discret indépendamment de toute procédure extractive; le problème

39. G. Granger, 1968, *Essai d'une philosophie du style*, Paris, Colin, p. 170.

40. Nous empruntons cette distinction à une conférence du professeur Cosériu, prononcée à l'Université de Montréal en septembre 1971. Les trois étages supérieurs du tableau qui termine cet article, ainsi que les colonnes "Bloomfield" — "Hjelmslev" — "Prague" lui sont également empruntés et sont à l'origine du tableau plus vaste que nous proposons.

est de savoir comment découvrir les traits qui caractérisent chaque lexème par différence avec les autres. Ce qui signifie assez que, si la phonologie se présente comme la structuration d'unités découpées dans de la forme₁ et décrites par des traits physiques (donc formels₁), phonétiques chez les pragois, distributionnels dans la théorie glossématique, phonétiques et distributionnels chez Harris, la sémantique, au contraire, structure et décrit des signifiants en fonction de traits qui, jusqu'à présent, n'ont jamais été identifiés à partir de la forme₁ du langage, mais qui sont empruntés en réalité au renvoi opéré par le langage au vécu et au monde, c'est-à-dire le non-formel₁. Et alors que les traits distinctifs, en phonologie, sont attribués à chaque phonème sur la base de la procédure qui a permis de le distinguer de tous les autres, il n'existe pas en sémantique de procédure objective et reproductible qui permette de découvrir les traits sémantiques, et cela à notre avis, parce que la sémantique, à la différence de la syntaxe et de la phonologie, ne s'appuie pas sur la forme₁ dont le propre est de permettre un découpage discret et fermé, donc défini au sens de Boudon. Et c'est pourquoi, dans l'ensemble, la sémantique apparaît comme la structuration floue et intuitive de données non linguistiques venues de notre connaissance du monde extérieur.

Le problème de la sémantique se définit donc, en dernière instance, comme la recherche d'une procédure heuristique reproductible dégageant les traits à partir desquels les lexèmes pourraient faire l'objet d'une structuration.

4. La place de la sémantique dans la linguistique

4.1 Importance de la sémantique

La sémantique occupe une place privilégiée en linguistique, non seulement parce qu'elle concerne ce qu'il est convenu d'appeler "la pensée", c'est-à-dire le contenu de la communication, mais aussi parce qu'elle est, objectivement, le domaine qui échappe à toutes tentatives satisfaisantes de structuration. Il semble donc, pour

ces deux raisons, que les méthodes descriptives concernant les autres niveaux (phonologique, syntaxique) s'expliquent en fonction de l'attitude du linguiste envers la sémantique, et que cette attitude s'explique elle-même en fonction d'un choix épistémologique plus fondamental : ou bien, on assigne une limite à la compétence de l'entreprise linguistique, et chez Bloomfield et Harris, on exclut la sémantique de la linguistique, ou bien on se donne à priori une certaine conception du langage : le fonctionnalisme, par exemple, considère que les unités phonologiques sont structurées de façon à servir à la communication (ce que nous appelons téléologie fonctionnelle). De plus, les théories linguistiques dépendent encore de la conception que l'on a de la structure : selon que l'on a ou non recours à la substance du contenu et de l'expression, les procédures d'identification et de description des phonèmes varieront. C'est ainsi par exemple que Bloomfield identifie les phonèmes sur la base de leur distribution, parce qu'il refuse la sémantique, mais les décrit à l'aide de leurs traits phonétiques. Au contraire, comme le faisait remarquer Cosériu, Hjelmslev les *identifie* grâce à la commutation parce que le contenu est, chez lui, du ressort de la linguistique, mais les *décrit* distributionnellement parce que la substance de l'expression, elle, ne l'est pas.

4.2 Les théories sémantiques

La postérité sémantique des grands théoriciens de la linguistique se définit par rapport à la forme₁. Il est caractéristique que toutes les grandes théories sémantiques se répartissent en deux catégories, comme l'a bien montré Mounin (1965) :

1) celles qui s'appuient sur la forme₁ : la théorie des champs morpho-sémantiques de Guiraud, ou celles qui reposent sur la structuration d'un signifiant invariant : le suffixe *-able* et le concept de possibilité par exemple. Cette première direction se heurte à

une grave difficulté : il n'est pas possible de structurer l'ensemble du lexique sur la base des seuls signifiants, car, en raison de l'arbitraire du signe, il y a des signifiés de possibilité qui n'ont pas nécessairement *→able* pour signifiant et vice-versa.

2) les secondes se fondent sur des traits non-formels : recherche des figures du contenu chez Hjelmslev (*jument* = /cheval/ + /femelle/), application du modèle phonologique chez Cantineau (*Les oppositions significatives*) ou Prieto (*Principes de noologie*), analyse componentielle américaine, recherche des primitifs (Sørensen), champs sémantiques (Trier, Matoré, Mounin)⁴¹. Le problème, ici, est que les significations sont décomposées en traits distinctifs qui ne sont pas repérables matériellement dans les signifiants eux-mêmes⁴², mais surtout, pour les inventorier, on met en jeu, en fait, la connaissance du monde, c'est-à-dire, en termes hjelmsléviens, la substance du contenu : ce n'est donc pas un hasard si les cas de structuration sémantique les plus rigoureux et auxquels on revient toujours (grades militaires, parenté, couleurs) correspondent en fait à des réalités du monde elles-mêmes très organisées.

4.3 Les deux voies possibles de la sémantique

Dans l'état actuel de la recherche sémantique, deux voies nous semblent susceptibles de la faire progresser dans un sens positif : d'une part, la psychologie expérimentale qui permet de travailler sur un donné objectif, à savoir les réponses connotatives fournies par des sujets, mais aussi la perspective distributionnelle. Dans ses *Methods in structural linguistics*, Harris écrit : "Deux morphèmes

41. Pour une bibliographie plus détaillée et un panorama de ces théories, voir Mounin, *Les Problèmes théoriques de la traduction* (1965) et *Clefs pour la sémantique* (1972).

42. Pour une critique de cette objection de Mounin à la notion de figure du contenu, voir, dans ce Cahier, l'exposé de J.-P. Paillet, que nous remercions pour les discussions qui sont à l'origine de notre travail.

qui ont des significations différentes, diffèrent aussi quelque part par leur distribution⁴³". C'est là une direction qui, pratiquement, n'a pas encore été explorée, mais elle semble épistémologiquement la plus sûre, car si elle s'avère possible, elle sera à la fois extrinsèque et structurale : extrinsèque parce qu'elle s'appuiera sur l'environnement distributionnel, et non sur la substance du contenu, structurale parce que, reposant sur la syntaxe, donc sur la forme₁, la sémantique, tournant le dos à la lexicologie, n'aura plus la charge de décrire à quelle expérience du monde et du vécu renvoie un signifiant, comme le proposent les dictionnaires, mais portera sur les relations formelles_{2,3} entre les morphèmes, donc sur leurs relations de sens.

Jean-Jacques Nattiez
Université de Montréal

43. Z. Harris, 1951, *Methods in Structural linguistics*, Chicago, The University of Chicago Press, p. 7.

		Bloomfield	Prague	Hjelmslev	Harris
Philosophie globale		Behaviorisme Antimentalisme	Téléologie fonctionnelle	Structuralisme Fonctionalisme	Structuralisme Antimentalisme
E	Forme	OUI	OUI	OUI	OUI
	Substance	OUI	OUI	NON	NON
C	Forme	NON	OUI	OUI	OUI
	Substance	NON	OUI	NON	NON
Rapport E/C		NON	OUI	OUI	NON
Identification		Distribution	Commutation	Commutation	Distribution
Description		Traits phonétiques	Traits phonétiques	Distribution	Classe distr. + traits phonétiques
Validation		nulle	indirecte	?	?
Postérité sémantique		Psycho expérimentale Champs morphosémantiques	?	Analyse des signifiés (modèles phonologique, champ sémantique, analyse composante)	Perspective distributionnelle